

Commune de MERY-ES-BOIS

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS)

Eau potable et assainissement

Exercice : 2013

CADRE DE RAPPORT

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice
présenté conformément à l'article L2224-5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007

Date du rapport : 24 novembre 2014

Sommaire

CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

- État des lieux, descriptif sommaire
- Organisation administrative du service
- Estimation de la population desservie
- Conditions d'exploitation du service
- Prestations assurées dans le cadre du service
- Conventions de vente ou d'achat d'eau
- Ressources en eau
- Nombre d'abonnements
- Volumes mis en distribution et vendus
- Longueur du réseau

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE

- Fixation des tarifs en vigueur
- Frais d'accès au service
- Prix de l'eau potable
- Redevances
- Évolution des composantes du tarif depuis les 5 dernières années
- Recettes d'exploitation

INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE

- Qualité de l'eau
 - Qualité de l'eau distribuée
- Performance du réseau
 - Rendement du réseau de distribution
 - Indice linéaire des volumes non comptés
 - Indice linéaire de pertes en réseau

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE

- Travaux
- État de la dette

CONCLUSION

Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau
Année 2013
Service public de l'eau de Méry-ès-Bois

CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC :

- **État des lieux, descriptif sommaire**

Le réseau commence par une station de pompage situé au lieu dit « le Barangeon », puis un réseau mixte (refoulement et distribution) transporte l'eau au château d'eau situé au lieu-dit « Charpeigne ». Delà un réseau gravitaire alimente l'ensemble de la commune. Depuis la station de pompage, un 2eme réseau mixte alimente le secteur en direction de Bellevue.

- **Organisation administrative du service**

Le service est assuré en régie par la commune.

- **Estimation de la population desservie**

Le service dessert la totalité des habitants de la commune : 677 (nombre officiel des habitants du Week-end)

- **Conditions d'exploitation du service**

L'exploitation du service est assurée par les agents du service technique de la commune.

- **Prestations assurées dans le cadre du service**

La gestion proprement dite du service (application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs ...), les travaux d'entretien (branchements, canalisations, postes de relèvement), sont assurés par l'agent de maîtrise des services techniques et son personnel.

La gestion des abonnés (accueil des usagers, facturation, traitement des doléances...), est assurée par le secrétariat de mairie

Les travaux ou opérations de renouvellement (ex: matériels tournants, pompes, turbines...), les travaux sur des opérations nouvelles (extension de réseaux, ...) sont confiés à des entreprises extérieures sous le contrôle de la commission travaux du conseil municipal.

- **Conventions de vente ou d'achat d'eau**

- **1 contrat d'achat d'eau** à la SAUR pour ce qui est livré à la station du Barangeon

Prix d'achat	2012		2013		Variation 2013/2012
	€ HT/m3	TTC TVA 5,5%	€ HT/m3	TTC TVA 5,5%	
Part syndicale	0,0610		0,0610		2,94%
Part SAUR	0,4595		0,4626		
Part bassin Loire-Bretagne	0,0206		0,0334		
Total	0,5411	0,571	0,5570	0,588	

- **1 contrat de vente d'eau** à Allogny pour le secteur de Mitterrand

La facturation est faite au distributeur : Veolia Compagnie Générale des Eaux, au même tarif que tous les clients de la commune de Méry-ès-Bois, à l'exception de la redevance de pollution domestique.

- **Ressources en eau**

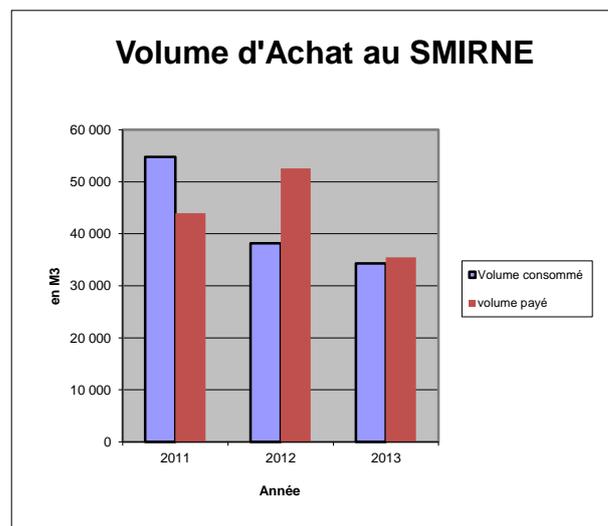
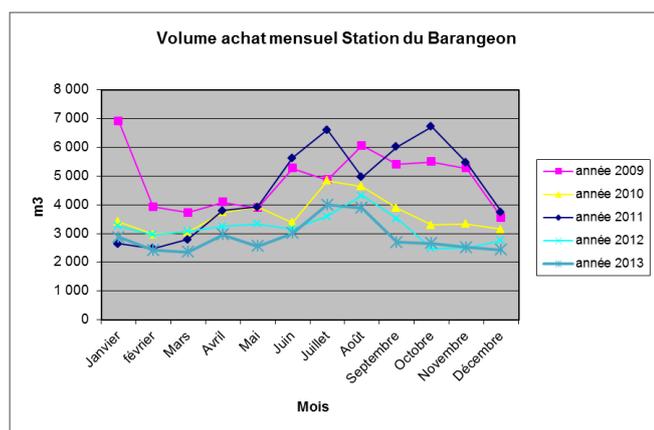
La commune n'a aucune ressource propre.

Le volume d'eau acheté au SMIRNE (SAUR) est comptabilisé par période de 6 mois.

2012			2013			Variation 2013/2012
1er semestre	2eme semestre	total année	1er semestre	2eme semestre	total année	
18 957	19 263	38 220	16 182	18 133	34 315	-10,22%

En ce qui concerne le volume d'eau acheté au SMIRNE (SAUR), un relevé mensuel du comptage est réalisé par l'agent de maîtrise des services techniques et le vendeur réalise des relevés intermédiaires. Ci-dessous un tableau comparatif des volumes mensuels achetés au SMIRNE (SAUR).

Relevés service technique	2012		2013	
	Index	Volume	Index	Volume
Fin décembre n - 1	396 528		434 734	
Janvier	399 790	3 262	437 609	2 875
février	402 745	2 955	440 026	2 417
Mars	405 825	3 080	442 377	2 351
Avril	409 065	3 240	445 335	2 958
Mai	412 402	3 337	447 895	2 560
Juin	415 557	3 155	450 899	3 004
Juillet	419 153	3 596	454 894	3 995
Août	423 476	4 323	458 774	3 880
Septembre	427 000	3 524	461 469	2 695
Octobre	429 476	2 476	464 120	2 651
Novembre	431 983	2 507	466 635	2 515
Décembre	434 734	2 751	469 062	2 427
Total par année		38 206		34 328



- **Nombre d'abonnements**

Années	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre de factures émises	451	448	449	452	445

• **Volumes mis en distribution et vendus**

- 1. le volume produit, c'est à dire le volume produit (soutiré) à partir de la propre ressource de la collectivité
- 2. le volume importé à partir d'une autre collectivité, d'autres collectivités
- 3. le volume exporté vers une ou d'autres collectivités
- 4. le volume mis en distribution. Ce volume est égal au volume produit + le volume importé – le volume exporté
- 5. le volume comptabilisé est le volume consommé issu du relevé des compteurs chez les abonnés et autres usagers équipés de compteurs (particuliers, industriels, services municipaux, fontaines avec compteurs, bornes à incendies avec compteurs etc.). Ce volume doit faire l'objet d'un prorata temporis pour le ramener à une période de 12 mois.
- 6. le volume non comptabilisé (volume sans comptage), ce volume sera estimé (exemples: purges du réseau, volume d'eau prélevé à partir des bornes d'incendies non munies de compteurs
- 7. le volume de service sera lui aussi estimé. Il s'agit des besoins propres au service (exemple : eau de rinçage pour le nettoyage des filtres dans le cas d'une déferrisation ou d'une démanganisation, eau utilisée pour le nettoyage des installations exemple de l'eau utilisée pour le nettoyage des sols d'une station de pompage ou de traitement)

Volumes mis en distribution et vendus		2011	2012	2013
1 - Volume produit	Nos propres captages	0	0	0
2 - Volume importé	SAUR	54 654	38 220	37 159
3 - Volume exporté	Vente à Véolia	591	466	705
4 - Volume mis en distribution	1 + 2 - 3	54 063	37 754	36 454
5 - Volume comptabilisé	Facturé - vente Véolia	33 920	30 328	34 121
6 - Volume non comptabilisé	Usage commune sans comptage	144	144	144
7 - Volume de service		10	10	10
Volumes consommé autorisé		34 074	30 482	34 275
8 - Perte	4 - (5 + 6 + 7)	19 989	7 272	2 179

Le volume importé a été calculé sur la même période, que celle ayant servi à la facturation. Cette période correspond à 13 mois, car fin 2013, les relevés des compteurs ont été réalisés avec un mois de retard, du fait du commencement des travaux d'assainissement, qui ont mobilisé le fontainier.

Bâtiments communaux avec compteur					
facturés	Année 2009	Année 2010	Année 2011	Année 2012	Année 2013
Intitulé	conso annuelle				
Stade					
Salle des fêtes					
École maternelle					
Local garderie Ensemble					
Bibliothèque					
Pompiers					
logement de la poste					
Cimetière point 1					
Cimetière point 3					
Total facture commune	585	480	395	310	310

Bâtiments communaux et lieux sans compteur					
Intitulé	Année 2009	Année 2010	Année 2011	Année 2012	Année 2013
	Estimation consommation annuelle				
Bâtiments					
Laverie Ecole maternelle	3	3	3	3	3
Mairie	14	14	14	14	14
Ecole primaire (bourg)	36	36	36	36	36
Presbytère Eglise WC public	10	10	10	10	10
Dépôt municipal	50	50	50	50	50
Toilettes pré de St Firmin	3	3	3	3	3
Arrosage					
Arrosage Stade	0	0	0	0	0
Arrosage place CSC	10	10	10	10	10
Arrosage place du 8 mai	2	2	2	2	2
Arrosage place de l'église 1	2	2	2	2	2
Arrosage place de l'église 2	2	2	2	2	2
Arrosage place de l'église 3	2	2	2	2	2
Réseau incendie					
Manœuvres	10	10	10	10	10
Feux	0	150	0	0	0
Sous-total	144	294	144	144	144
Réseau de distribution					
Purges	10	15	10	10	10
Total estimé	154	309	154	154	154

- **Longueur du réseau**

La longueur réseau n'est pas connue avec certitude. Elle est estimée à 50 km

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE :

- **Fixation des tarifs en vigueur**

Le conseil municipal vote chaque année les tarifs de vente et les frais d'accès au service. La facturation n'est pas assujettie à la TVA.

- **Frais d'accès au service :**

Libellés	2009	2010	2011	2012	2013	variation 2013/2012
Résiliation compteur	71,91	73,71	73,35	73,35	75,00	2,25%
Ouverture compteur	10,11	10,36	10,30	10,30	15,00	45,63%
Fermeture compteur	10,11	10,36	10,30	10,30	15,00	45,63%
Branchement eau	868,21	889,92	900,00	900,00	1000,00	11,11%

- **Prix de l'eau potable :**

Libellés	Années de consommation				
	2009	2010	2011	2012	2013
abonnement	53,34	54,67	56,00	56,00	57,50
secteur 1 (0 à 40m3)	1,70	1,74	1,75	1,80	1,89
secteur 2 (40 à 200m3)	1,63	1,68			
secteur 3 (+ 200m3)	1,27	1,30			
secteur 4 (-20m3 et + 70 ans)	0,64	0,67			
redevance bassin par m ³	0,23	0,24	0,25	0,24	0,24
cotisation SMIRNE	0,76	0,76	0,76	0,76	0,76
cotisation SMERSE	0,31	0,31	0,31	4,57	4,57

- **Redevances**

1 - La redevance pour prélèvement sur la ressource en eau nous est facturée par la SAUR (pour le compte de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne), sur les factures semestrielles, au prorata du volume fourni à la station du Barangeon. Cette redevance est soumise à la TVA à 5,5%. (Voir tableau prix d'achat de l'eau - page 3)

Taux 2013 : 2^{ème} semestre 0,0334 €/m³

2 - La redevance de pollution domestique nous est facturée par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne ⁽¹⁾, à partir de la déclaration annuelle des volumes facturés. Cette redevance n'est pas soumise à la TVA. Les taux ont été définis par délibération n°07-127 du 30 novembre 2007, du conseil d'administration de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Ceux-ci sont définis par année de facturation. (Exemple : les factures émises en 2011 seront au taux de 0,24 €/m³ bien que la consommation ait eu lieu en 2010).

Cette redevance est donc facturée à chaque consommateur, au prorata de sa consommation.

Redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique						
Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Zone 1	0,22	0,23	0,24	0,25	0,24	0,24

3 - Les redevances aux syndicats SMIRNE ⁽²⁾ et SMERSE ⁽³⁾ nous sont facturées en tant qu'adhérent à ces syndicats. Ces redevances ne sont pas soumises à la TVA.

Redevance SMIRNE et SMERSE pour 2012 (Nbre de branchements 2011 pris en compte: 449)

Participation fonctionnement du SMIRNE	0,76 €	part branchement	341,24
Participation fonctionnement du SMERSE	4,57 €	part branchement	2 051,93
Participation Investissement du SMIRNE	0,31 €	part branchement	139,19
Participation Investissement du SMERSE			1 299,68
Total			3 832,04

Redevance SMIRNE et SMERSE pour 2013 (Nbre de branchements 2012 pris en compte: 449)

Participation fonctionnement du SMIRNE	0,76 €	part branchement	341,24
Participation fonctionnement du SMERSE	4,57 €	part branchement	2 051,93
Participation Investissement du SMIRNE	0,31 €	part branchement	139,19
Participation Investissement du SMERSE			1 301,10
Total			3 833,46

Seules les participations au fonctionnement du SMIRNE et du SMERSE sont facturées à l'unité à chaque consommateur.

⁽¹⁾ **L'Agence de l'eau Loire-Bretagne** (établissement public de l'Etat) assure la gestion concertée de l'eau du bassin hydrographique partant des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère. Le bassin Loire-Bretagne couvre 155 000 km², soit 28% du territoire métropolitain. Il correspond au bassin de la Loire et de ses affluents, au bassin de la Vilaine et aux bassins côtiers bretons et vendéens. Elle concerne 12 millions d'habitants qui vivent dans 7 300 communes, 36 départements (en tout ou partie) et 10 régions.

⁽²⁾ La commune de Méry-es-Bois est adhérente du **S.M.I.R.N.E.** (Syndicat Mixte pour l'Intercommunication des Réseaux d'adduction d'eau potable au Nord-Est de Bourges) qui est son unique fournisseur d'eau potable. Le service est exploité par la **SAUR**, entreprise délégataire sous contrat d'affermage, chargée plus particulièrement de la distribution, de l'entretien du réseau et de la facturation.

⁽³⁾ Le **S.M.E.R.S.E** (Syndicat Mixte des Eaux de la Région Sud-Est de Bourges) capte principalement l'eau de la Loire qui est normalement exempte de nitrates et de pesticides. Le mélange de cette eau à celle du SMIRNE (30% environ), dont les seuils autorisés en nitrates et atrazines sont fréquemment dépassés, permet de distribuer une eau qui respecte les normes de qualité de l'eau potable.

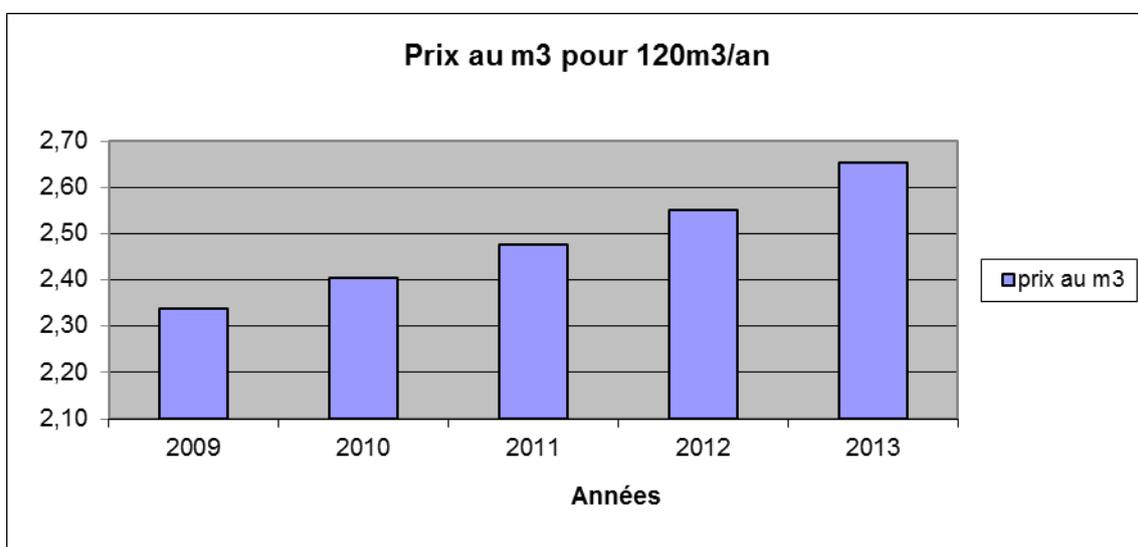
- Évolution des composantes du tarif depuis les 5 dernières années

facturation théorique de 120 m3

	2009	2010	2011	2012	2013
abonnement	53,34	54,67	56,00	56,00	57,50
secteur 1 (0 à 40m3)	68,00	69,60	70,00	72,00	75,60
secteur 2 (40 à 200m3)	130,40	134,40	140,00	144,00	151,20
sous total	251,74	258,67	266,00	272,00	284,30
redevance bassin	27,60	28,80	30,00	28,80	28,80
cotisation SMIRNE	0,76	0,76	0,76	0,76	0,76
cotisation SMERSE	0,31	0,31	0,31	4,57	4,57
redevance	28,67	29,87	31,07	34,13	34,13

Total facture de 120 m3	280,41	288,54	297,07	306,13	318,43
--------------------------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

Prix rapporté au m3	2,34	2,40	2,48	2,55	2,65
----------------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------



- Recettes d'exploitation

Les recettes 2013 correspondent à la facturation de l'eau consommée en 2012

Libellés		2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2013/2012
Vente d'eau	chapitre	recettes	recettes	recettes	recettes	recettes	13,32%
Abonnement		22 198,51	23 183,42	24 047,34	23 921,32	24 097,35	
Consommation		50 844,88	77 424,83	60 394,25	55 429,20	65 821,14	
EAU	R7011	73 043,39	100 608,25	84 441,59	79 350,52	89 918,49	
Redevance pollution		20 909,62	11 786,81	8 542,75	7 316,40	8 391,36	
Cotisation SMIRNE		351,88	342,00	341,24	343,52	338,20	
Cotisation SMERSE		143,53	139,50	139,19	2 065,64	2 033,65	
Sous total taxes et redevances		21 405,03	12 268,31	9 023,18	9 725,56	10 763,21	
Frais de service	R704	8 308,80	5 089,69	0,00	900,00		
Rembt de frais	R7087			72,12			
Total des recettes	R70	102 757,22	117 966,25	93 536,89	89 976,08	100 681,70	

INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE :

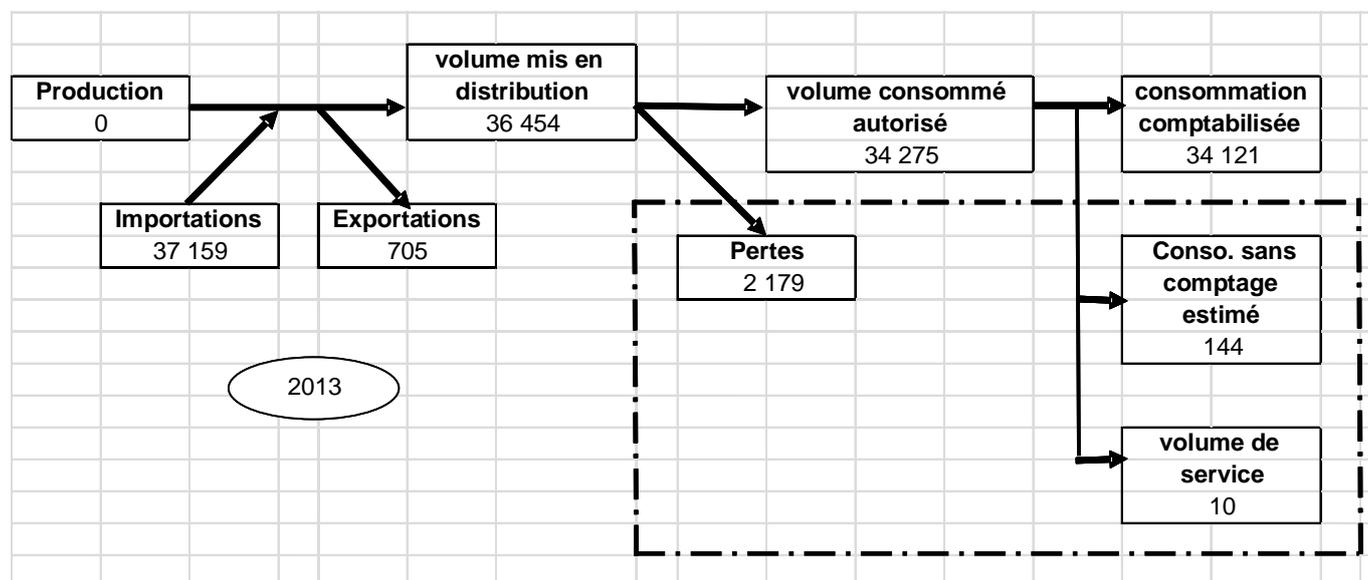
• QUALITE DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau comportent celles de notre fournisseur le SMIRNE (SAUR). Parallèlement la qualité de l'eau distribuée est contrôlée par l'ARS, qui fait effectuer des analyses menées par CARSO-LSEHL.

Résultats du contrôle réglementaire :

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non-conformes	% de conformité	Paramètres non conformes
conformité bactériologique	6	0	100	
conformité physico-chimique	6	0	100	

• PERFORMANCE DU RESEAU



➤ Rendement du réseau de distribution :

Volume consommé autorisé + volume exporté / volume importé

Années	2009	2010	2011	2012	2013
Rendement du réseau de distribution %	87,48%	83,68%	63,43%	80,97%	94,14%

➤ Indice linéaire des volumes non comptés :

(Volume mis en distribution - volume comptabilisé) / Longueur du réseau hors branchements / 365

Années	2009	2010	2011	2012	2013
Indice linéaire des volumes non comptés en m ³ /km/j	0,41	0,41	1,10	0,41	0,13

➤ Indice linéaire des pertes en réseau :

(Volume mis en distribution - volume consommé autorisé) / Longueur du réseau hors branchements / 365

Années	2009	2010	2011	2012	2013
Rendement du réseau de distribution en m ³ /km/j	0,40	0,39	1,10	0,40	0,12

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE :

- **Travaux**

En 2013, début des travaux d'assainissement et de réfection du réseau d'eau potable. Quelques factures réglées sur le budget 2013.

- **État de la dette**

Le prêt d'équipement d'une durée de 30 ans sera entièrement remboursé en 2014.

Afin de régler les dépenses liées aux travaux d'assainissement et de réfection du réseau d'eau potable, la commune a effectué un emprunt de 450 000€, reçu fin 2013. La 1^{ère} échéance interviendra en 2014.

L'état de la dette au 31 décembre de l'année n-1 fait apparaître les valeurs suivantes :

Objet de la dette	Date 1ère échéance	Durée	Périodicité	Capital à l'origine	A payer au cours de l'année	Dont intérêts	Dont capital
Équipement	25/08/1985	30	A	68 602,06	8 674,56	1 790,03	6 884,52
Assainissement	15/02/2014	25	A	450 000,00	0,00	0,00	0,00
Total année 2013	Le total à payer par année est fixe				8 674,56	1 790,03	6 884,52

CONCLUSION :

Ce 5^{ème} rapport permet une analyse sur 5 ans du service.

➤ Gestion financière :

Le décalage entre le paiement de l'eau achetée et la vente de l'eau est bien à prendre en compte.

Nos recettes 2013 sont en augmentation (consommation 2012), alors que le volume acheté en 2013 a baissé de 10%.

Le prix d'achat a augmenté de 2,94%

La facturation des redevances de fonctionnement SMIRNE et SMERNE sont détaillées sur chaque facture, pour être plus visibles par les utilisateurs.

La tarification à tranche unique est toujours en vigueur.

➤ Gestion technique :

En ce qui concerne la performance du réseau, en 2013 nous n'avons pas eu de fuite importante. Le rendement est redevenu normal.

Les relevés mensuels de la station du Barangeon sont des indicateurs importants de détections d'anomalies. Ils doivent être doublés et suivis d'une procédure de traitement.

Toujours un point faible, c'est la non-connaissance du patrimoine du réseau (plan, description des ouvrages, informations structurelles,...) et ce qui en découle : l'inexistence d'un plan d'entretien et de renouvellement du patrimoine.

Il reste toujours un effort à faire pour mieux cerner et réduire les volumes non facturés ou estimés (exemple : facture des bâtiments communaux et du centre des pompiers).